



## Commission Administrative Paritaire Départementale

Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021

### Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Le Président de la République a annoncé hier soir la fermeture des établissements scolaires : à partir du 6 avril enseignement à distance, puis 2 semaines de congés à partir du 12 avril pour toutes les écoles de France.

Pour FORCE OUVRIERE, le gouvernement porte l'entière responsabilité de cette décision, car en réalité rien n'a été fait pour éviter la fermeture, contrairement aux déclarations journalières de Monsieur Blanquer !

Nous accusons ce gouvernement et son ministre, d'avoir créé depuis plus d'un an les conditions d'une situation de dérèglementation généralisée, de chaos, dans les écoles et dans toute l'Education nationale. Alors qu'il a débloqué près de 600 milliards d'euros au titre de son plan de relance, dont bénéficient les entreprises qui continuent à licencier, le gouvernement n'a pris aucune mesure d'urgence qui s'imposait pour les écoles. Pire, le Ministre Blanquer a réalisé l'exploit d'économiser 212 millions d'euros sur le budget de l'Education nationale et de les rendre à Bercy. Il a aussi permis de fermer des classes, en pleine crise sanitaire !

Depuis 1 an, il refuse de répondre aux revendications légitimes des collègues pour permettre aux enseignants et aux élèves de travailler dans des conditions sanitaires correctes et pour respecter le droit à l'instruction des élèves.

Depuis l'an passé, nous revendiquons :

- un recrutement massif de personnels, notamment des enseignants sur la liste complémentaire, comme le prévoit la réglementation, pour alléger les effectifs dans les classes, protéger la santé des personnels et des élèves, tout en garantissant que tous les élèves reçoivent en classe l'enseignement auquel ils ont droit ;
- un recrutement massif d'agents pour entretenir et désinfecter les locaux ;
- une mise à disposition des usagers de véritables mesures de protections individuelles et collectives, notamment par la création ou la réquisition de nouvelles salles de classe.

Nous n'allons pas vous faire l'affront, Monsieur le Directeur Académique, de vous dresser le bilan détaillé de la situation dans votre département où depuis un an, les enseignants subissent les conséquences d'une gestion désastreuse de cette crise sanitaire, vous le connaissez aussi bien que nous !

Il y a quelques jours, Vincent Soetemont, DGRH du Ministère, osait déclarer à l'AEF : « *S'il peut y avoir temporairement des difficultés dans certains établissements, en revanche il n'y a pas de difficulté globale en matière de remplacement* ». Monsieur Blanquer, sur BFM/RMC le 19 mars a annoncé que « *94% des remplacements étaient assurés* » ! Mais de qui se moque-t-on ?

Contrairement à ces affabulations, ce sont des centaines de classes sans enseignants que nous dénombrons chaque semaine depuis la reprise des vacances d'hiver. Des absences maladie, COVID, des

congés maternité, des personnels en ASA ne sont plus remplacés, sans oublier un nombre substantiel d'élèves sans AESH... C'est le tableau assez éclairant de l'état d'urgence absolue dans laquelle se trouvent les écoles du département ! Et pour répondre à cette urgence, le ministère n'accorde à notre département plus que 75 postes de contractuels, soit 31 de moins que la période précédente !

Très vite, les IEN dans les circonscriptions ont annoncé aux écoles qu'il n'y avait plus de remplaçants disponibles. A chacun de se débrouiller !

Nous avons été alertés de situations inédites où des appels à « volontariat » ont été passés par des IEN pour remettre en cause des dédoublements en cycle 2 en REP+ afin de dégager des enseignants pour remplacer des collègues absents en cycle 3 dans la même école. Une brigade s'est vue confier la responsabilité de 2 classes dédoublées pour remplacer 2 enseignants absents dans la même école...

Nous vous avons alerté sur cette situation dramatique par une lettre ouverte, adressée le 25 mars et pour laquelle nous n'avons reçu aucune réponse. Nous vous demandons la suspension immédiate des formations en « constellations » car, au-delà de notre position de principe sur ce dispositif, elles mobilisent des titulaires remplaçants pour permettre à des collègues de s'observer mutuellement pendant que d'autres accueillent parfois jusqu'à 40 élèves dans leurs classes. Cela provoque une incompréhension et une colère, même parmi les enseignants volontaires pour cette expérimentation. Les équipes sont à bout, elles explosent !

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les enseignants, au mépris de toutes les recommandations sanitaires, sont contraints d'accueillir jusqu'à 35 voire 40 élèves dans leur salle de classe et ne peuvent, dans les faits, plus enseigner, privant de fait les élèves du droit élémentaire à l'instruction.

Ils ne peuvent assurer leur sécurité et celle des élèves car le protocole sanitaire, dans ces conditions, ne peut encore moins s'appliquer.

Les équipes enseignantes, fatiguées de gérer l'ingérable, empêchés d'enseigner, exposées à l'incompréhension voire la colère des parents sont épuisées, démoralisées, à bout !

Plus que jamais notre revendication de la nécessité d'un recrutement exceptionnel d'enseignants en commençant par ouvrir la liste complémentaire est d'actualité. Nous vous demandons de vous adresser au Ministère en ce sens.

Mais ce tableau ne serait pas complet si nous n'y ajoutions pas le manque flagrant de matériel de protection pour les personnels et les élèves : il n'y a toujours pas de masques chirurgicaux de type II R pour les personnels, toujours pas de masque FFP2, les seuls reconnus par le Code du Travail, pour tous les personnels vulnérables en activité qui le souhaitent. Les enseignants doivent acheter leur propre matériel de protection. Les collègues en maternelle, en CP ou en ASH attendent toujours les masques inclusifs transparents promis par le ministre Blanquer, ils attendront certainement aussi les tests et les vaccins...

Non, Monsieur le Directeur Académique, contrairement aux propos répétés à souhait, ce ne sont pas les enseignants qui sont responsables de la propagation du virus dans les écoles lors du déjeuner ou de la pause-café sans masque.

Nous affirmons que c'est bien le Ministre qui est le seul responsable de la fermeture des écoles en refusant de prendre les mesures de bon sens, urgentes et nécessaires et dans le respect des conditions de travail et du droit à l'instruction !

Avec FO, les enseignants n'ont jamais revendiqué la fermeture des écoles et ils ne cautionneront pas les conséquences des choix politiques du ministre Blanquer, du gouvernement et du Président de la République. Il appelle les collègues à continuer à se mobiliser pour défendre leurs revendications immédiates : des enseignants, des locaux, des AESH, des personnels territoriaux... pour faire leur métier, c'est-à-dire : enseigner !

Cette CAPD se réunit ce jour pour étudier les recours des avis finaux suite aux RDV de carrière.

Nous tenons à vous rappeler que FO n'a pas signé le protocole PPCR qui entérine l'abandon progressif des critères objectifs au bénéfice du « mérite ».

Nous sommes totalement opposés à PPCR, aux entretiens de carrière et à la subjectivité de ce système d'évaluation qui aboutit à ce que les collègues bénéficiant d'une promotion accélérée sont désormais, dans les faits, choisis par le DASEN puisque la « valeur professionnelle » est le critère déterminant devant tous les autres, en particulier l'AGS.

PPCR, c'est la promotion au mérite, établie en fonction de critères totalement subjectifs et non plus un barème transparent et contrôlable.

PPCR, c'est l'arbitraire et l'individualisation qui permet à l'institution de favoriser directement ou non, la carrière des collègues en les opposant les uns aux autres.

Comme les années précédentes, nous constatons que des enseignants avec une majorité de croix dans les colonnes « excellent » et « très satisfaisant » se retrouvent avec un avis final « satisfaisant ». Comment le comprendre ? Comment l'accepter ?

Alors que hier le Président de la République a encore reconnu et félicité l'investissement professionnel des enseignants depuis plus d'un an, en mettant en œuvre une continuité pédagogique avec leur propre matériel, l'accueil des enfants dits « prioritaires » en plein confinement, la mise en place des innombrables protocoles sanitaires toujours plus insuffisants et irréalisables les uns que les autres, la prise en charge des élèves répartis dans leur classe faute de remplaçants et de plan d'urgence de recrutement, il faudrait en plus qu'ils acceptent d'être dévalorisés professionnellement avec des appréciations inférieures ?

Alors que les enseignants tentent de palier toutes les insuffisances du ministère de l'Éducation nationale, ils devraient être estampillés « moins bons » puisque l'excellence ne serait accordée qu'à quelques-uns, de moins en moins nombreux d'ailleurs chaque année ?

A ce sujet, nous souhaiterions pouvoir comparer les chiffres des différents avis attribués depuis 2019.

Nous sommes mandatés pour défendre 7 dossiers personnels dans la liste que vous nous avez fournie et 10 dossiers supplémentaires que nous vous avons signalés et transmis.

Nous concluons cette déclaration en vous rappelant notre revendication d'abrogation du décret du 5 mai 2017 et l'abandon de PPCR ainsi que l'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique du 6 août 2019. Nous demandons la restitution des compétences aux CAPD en matière de mutation et de promotion.

Je vous remercie de votre attention.